

Article

« Propagande d'hygiène mentale au Québec dans les années 1930 »

Robert Bastien et Isabelle Perreault

Lien social et Politiques, n° 67, 2012, p. 85-105.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/1013018ar>

DOI: 10.7202/1013018ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Propagande d'hygiène mentale au Québec dans les années 1930

ROBERT BASTIEN, PH.D.
Professeur adjoint de clinique
Département de médecine sociale
et préventive
Université de Montréal

ISABELLE PERREAULT,
PH.D.
Postdoctorante
Département de nursing
et chercheure invitée
Institut d'études des femmes
Université d'Ottawa

La nécessité de mener des enquêtes et de produire des diagnostics sur la condition des personnes accablées par des troubles mentaux sont deux dimensions inscrites au cœur du développement de l'hygiène mentale comme discipline¹, mais aussi comme science au début du XX^e siècle. Les questions de sécurité publique engendrées par les conduites sociales de ces personnes ne cessent de se retourner contre elles plutôt qu'en leur faveur. Ces mêmes soucis et ces mêmes craintes se placent au centre des préoccupations des gouvernements, des familles et des professionnels de la santé et du social. Une différence toutefois distingue les enjeux des sociétés du XIX^e et du début du XX^e siècle des défis actuels. Autrefois, les personnes affligées par certains troubles de la psyché étaient exclues de la société à cause de leurs maux et des craintes qu'elles inspiraient. À la suite de la désinstitutionnalisation massive entamée au début des années 1960 au Québec, on mise aujourd'hui sur leur engagement, non pas en tant que patient mais citoyen à part entière, avec toute la complexité téléonomique que pose ce projet. Soucieux d'éclairer le temps présent entourant la question des *troubles mentaux et des perturbations sociales*, nous présumons qu'un détour par le passé peut contribuer à éclairer les enjeux actuels que pose la *gestion sociale, scientifique et politique* des personnes ayant des troubles mentaux.

1. Par hygiène mentale, il faut entendre prophylaxie, c'est-à-dire prévention.

Avant que l'hygiénisme ne s'attarde à la psyché et à l'esprit des enfants, à la morale et aux mœurs des citoyens, c'est l'enveloppe charnelle qui est investiguée par les technologies dont la discipline dispose. L'inspection perpétuelle des corps contribue, comme l'a démontré Foucault (1975), à la légitimation de la discipline. En démasquant d'éventuelles déficiences du *sujet*, elle peut offrir des solutions pour les corriger, entre autres par la prophylaxie. Néanmoins, il arrive que l'hygiène mentale n'ait d'autres choix que de séparer les *populations malsaines* des *populations* dites *saines* et d'interner celles dont les déviations constituent une menace. Lorsque l'hygiénisme s'allie à l'instruction publique à la fin du XIX^e siècle pour y mener des enquêtes sur la santé des élèves, on ne pourra que constater les progressions fulgurantes de la discipline et, par le fait même, du repérage des plus importantes menaces qui risqueraient de contrarier les progrès de la société². C'est là un cas classique de l'usage des institutions (écoles, familles, prisons et asiles) qui prêtent sans trop de crainte leur horde de *sujets* aux technologies des hygiénistes pour qu'ils réalisent des examens répétés permettant de produire une population apte et docile à se soumettre aux exigences de la vie en société (Bastien et Laé, 2011). Quant à ceux qui échouent, il s'agira de les séparer des autres, de leur prodiguer des soins et d'espérer qu'ultimement un certain nombre d'entre eux pourront réintégrer, une fois guéris ou redressés, *la vie normale*³.

Avant d'entreprendre des actions de masse, entre autres par l'intermédiaire des médias, des médecins hygiénistes avaient déjà inscrit dans les premiers

2. Avant 1929, la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) réalise des enquêtes sur sa population, mais sans nécessairement faire de « grandes » distinctions entre les déficiences [sic] physiques et psychiques. Toutes les maladies sont répertoriées de manière à produire des connaissances visant à cerner, entre autres, les motifs d'absence, d'abandon et de retard scolaires et, aussi, à faire pression sur le gouvernement pour qu'il crée des classes spéciales de façon que l'école puisse ne compter que sur des élèves capables de « suivre » sans retarder les autres. C'est en 1929, comme l'indique le D^r Barbeau, que le Canada réalise chez les élèves des trois premières années du primaire des examens psychologiques. D'un point de vue disciplinaire, les résultats sont saisissants. Sur une population de 56 444 personnes, 4 691 feront l'objet d'un signalement. De ce nombre, 4086 élèves seront examinés. Au terme des examens, 3 484 seront diagnostiqués comme étant « anormaux », alors que 602 seront considérés comme normaux.
3. À plusieurs reprises dans les conférences radiophoniques, le D^r Antonio Barbeau cite le cas de Clifford Wittinghan Beers (1876-1943) qui fut interné dans diverses institutions durant plusieurs années. Ses séjours asilaires débutent en 1900. Il est libéré définitivement le 10 septembre 1903. L'histoire de Beers à ceci de particulier que, malgré les mauvais traitements qu'il subit et ceux que l'on inflige aux autres, il sort guéri. Plus encore, il participe à réduire les sévices des gardiens à l'égard des internés en sensibilisant le gouverneur de l'État à ce sujet et publie son autobiographie qui sera éditée à vingt-cinq reprises dans laquelle il témoigne de son parcours dans les institutions. Si le D^r Barbeau prend pour exemple le cas de Beers, c'est pour montrer que les hôpitaux psychiatriques peuvent guérir. Indirectement, la présentation bienveillante de l'asile sert aussi à adoucir la peur qu'elle incarne dans la population. L'autobiographie de Clifford W. Beers, *A Mind that Found Itself*, est accessible gratuitement en ligne à l'adresse suivante : www.c-e-p.eu/images/A_mind_that_found_itself_by_Clifford_Beers.pdf

manuels d'hygiène générale des aspects relatifs à la maladie mentale sans toutefois les labelliser comme tels. Dans le *Traité élémentaire d'hygiène privée* du D^r Desroches⁴ paru en 1890, on trouve des leçons traitant de sujets relatifs à l'*hygiène psychique*⁵. Le rôle du cerveau est effleuré au même titre que les tempéraments dits nerveux et l'hérédité dans la constitution morale, physique et psychique du sujet⁶. Il faudra attendre toutefois la fin des années 1920 pour que les autorités compétentes, en l'occurrence le Comité d'hygiène mentale de la province de Québec, se lancent dans une vaste opération de propagande – avant que le terme ne devienne péjoratif – d'hygiène mentale. Cette campagne sera relayée à l'échelle nationale par la voie de la radio dans le cours régulier de l'émission *L'heure provinciale* diffusée sur les ondes de CKAC de 1931 à 1932.

REPÈRES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Le terme *propagande* est souvent évoqué par les médecins hygiénistes dans un fonds d'archives de la Commission scolaire de Montréal (CSDM⁷) ayant trait à l'hygiène publique et à l'instruction. Ce fonds est constitué d'un peu plus de six cartons couvrant une période qui s'échelonne sur plus de quatre-vingts ans, soit de 1877 jusqu'au début des années 1960. On y trouve des manuels scolaires, des résultats d'enquêtes, de la correspondance administrative, des dossiers où les médecins hygiénistes suggèrent des voies diverses (saynètes, articles grand public, pièces de théâtre sur l'hygiène, etc.) pour informer les élèves et la population sur des méfaits ayant des conséquences néfastes pour la santé. Considérant que notre exploration de ce fonds d'archives s'est effectuée de manière heuristique, nous avons découvert, par un pur hasard, les retranscriptions intégrales de la première campagne d'hygiène mentale au Québec, matériel

-
4. Ainsi que l'auteur en spécifie l'usage, ce traité «est destiné aux instituteurs, aux professeurs et aux élèves des classes avancées, aux familles, aux membres du clergé et des professions libérales», p. 5.
 5. Voici quelques-uns des thèmes abordés en lien avec notre sujet. Dans la première leçon (13 à 23), le cerveau est présenté comme le siège de nos fonctions de relation et de nos facultés. Dans la deuxième leçon (24 à 31), il est question de l'hérédité de même que des tempéraments. Dans la cinquième leçon (64 à 86), on signale les méfaits de l'alcool.
 6. Le plus ancien manuel d'hygiène, publié en 1883 et accessible aux Archives de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), a pour titre *Lessons on the Human Body: Physiology, Hygiene, Narcotics* (voir référence complète dans la bibliographie). Il est destiné aux enseignants qui ont à leur charge de jeunes élèves. Ce manuel comprend huit chapitres. Le sixième traite du cerveau et des nerfs, et le huitième porte sur les méfaits liés à l'usage de stimulants et de narcotiques sur le système humain. Les substances présentées comme néfastes sont: l'alcool, l'opium, l'hydrate de chloral et le tabac. Un autre ouvrage, publié en 1891 et intitulé *For the use of School and Families* (voir référence complète dans la bibliographie), discute, à la dix-septième et dernière leçon, de l'hygiène morale et de l'hygiène de l'âme.
 7. Avant 1998, la CSDM portait le nom de Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM).

qui se trouve au centre du présent article. Cette source écrite a été analysée et formée en récits selon les critères méthodologiques de l'analyse documentaire et mise en perspective avec d'autres types d'écrits analytiques sur la propagande et l'hygiène mentale.

La première partie de l'article s'appuie sur divers articles médicaux produits entre autres par des psychiatres *canadiens-français*, alors que la seconde partie analyse, interprète et discute des retranscriptions de la première campagne radiophonique d'hygiène mentale au Québec. L'analyse de ces écrits est autant inductive que déductive. Alors que l'approche positiviste présentait les « faits » de manière descriptive, les écoles historiques de la deuxième moitié du XX^e siècle fondent leur analyse sur l'« histoire problème » et interrogent les sources (Perreault, 2009). Comme le précise Cellard (1997 : 260) :

C'est cet enchaînement de liens entre la problématique du chercheur et les diverses observations puisées dans sa documentation qui lui permet de formuler des explications plausibles et de dégager une interprétation cohérente, de procéder à une reconstruction d'un aspect quelconque d'une société donnée à tel ou tel moment.

PROPAGANDE : LE CAS DE L'HYGIÈNE MENTALE

Toute entreprise de propagande est révélatrice d'un monde idéal souhaité. Catalyseur d'une rare puissance pour saisir comment les élites envisagent la société et usent de leur pouvoir doctrinaire et disciplinaire, la propagande met en lumière le rôle de l'État, de l'Église, de la science et de la technique pour légitimer ses propositions et ses avancées sanitaires, sociales et économiques entourant la gestion de la folie. Malgré d'importants effets de gommage de faits, de vérités et de prétentions, la propagande représente, comme lieu d'exercice du pouvoir, un espace à investir pour cerner le temps passé justement parce qu'elle donne accès à un concentré, quoique partial et chargé de censure, de l'histoire des idées et surtout du discours sur les idées.

Œuvre en partie achevée et inachevée comme le souligne Ellul (1962), la propagande met à l'avant-scène un futur idéalisé. Celui-ci repose sur au moins trois prémisses. Premièrement, pour que la propagande se matérialise, l'idéal souhaité doit être énoncé dans des termes clairs. Dans tous les cas, cet idéal devra être promu comme étant bénéfique pour la nation, le *sujet* et le progrès de la société. Deuxièmement, on doit pouvoir rapidement identifier et repérer les menaces directes et indirectes qui risqueraient de mettre en péril le dessein propagandiste. Pour les hygiénistes mentaux, elles peuvent s'incarner tout autant dans les conduites des individus, dans l'environnement, dans les organisations, les familles, les habitudes de vie, la morale, les mœurs et les mouvements sociaux (Fau-Vincenti, 2001 ; Bréville, 2011). C'est toujours

la peur, la menace et l'imminence d'une catastrophe appréhendée qui forment le noyau dur de la propagande. Lorsqu'un dispositif est évoqué, et même s'il semble être contre-nature, comme c'est le cas de l'eugénisme inspiré des travaux de Sir Francis Galton [1822-1911] ou de la ségrégation des malades mentaux comme le suggère le père Ceslas Forest (1931), les propagandistes le présenteront comme s'il s'agissait d'un bienfait pour l'humanité⁸. Autre caractéristique : en aucun cas la science et la technique ne seront remises en cause (Ellul, 1987), car la dyade science/technique sert de ferment à la propagande en même temps qu'elle constitue le principal véhicule pour la disséminer et la faire progresser. Troisièmement, des moyens clairs ainsi que des technologies et des dispositifs éprouvés devront être exprimés et explicités pour lutter adéquatement contre toutes formes de menaces qui risqueraient de faire vaciller le projet propagandiste. Ici, l'adhésion de tous est requise et le souci de convaincre est permanent. Considérant que la propagande cherche en tout premier lieu à impulser un mouvement au sein de la population, ce qui constitue son caractère inachevé au sens d'Ellul (1962), le citoyen devra être informé de ses devoirs, des risques pour soi et autrui qu'il encourt s'il résiste à la doctrine des propagandistes. Quel que soit le média employé, la propagande requiert un format intelligible faisant appel aux émotions et à la raison pour s'assurer de l'efficacité de l'œuvre. Les hygiénistes mentaux devront toujours et sans cesse répéter les mêmes choses pour garantir la cohérence interne des messages et leur ancrage dans l'opinion publique. Cette règle, comme nous le verrons, est clairement respectée lors de la première campagne nationale d'hygiène mentale au Québec.

Mise en place du mouvement d'hygiène mentale

Le mouvement d'hygiène mentale acquiert rapidement ses lettres de noblesse au Québec. Rappelons que le psychiatre Delmas et le philosophe Boll, tous deux des Français qui connurent une influence ici, écrivaient en 1922 que les habitudes sont acquises, donc modifiables par l'éducation. D'un point de vue asilaire, cette approche veut diminuer le nombre de patients entre les murs de l'institution. D'un point de vue social, elle espère diminuer les comportements qui entrent en conflit avec la bonne marche de la société. Dix ans après la mise en place du Comité national canadien d'hygiène mentale par H. MacMurphy et C.K. Clarke, le Comité d'hygiène mentale de la province de Québec est fondé par le Dr A.-H. Desloges (Pâquet et Boivin, 2007 ; MacLennan, 1987). Le Dr F. Williams (1927 : 482), ancien directeur du Comité national d'hygiène mentale aux États-Unis, définit l'hygiène mentale comme suit en 1927 : «[...] l'art d'appliquer des

8. En ce qui concerne les mesures extrêmes de l'eugénisme (castration ou séquestration permanente des sujets) pratiquées dans certains pays, le Dr Barbeau insistera sur le fait qu'elles sont l'expression de la détermination des nations à protéger la race et l'individu.

connaissances puisées dans certaines sciences fondamentales au maintien de la santé mentale de l'individu, lequel terme de santé mentale ne doit pas être pris dans le sens étroit d'absence de maladie mentale, mais dans celui plus large de comportement idéal, de disposition à maintenir une adaptation sociale satisfaisante». Avec la série de conférences radiophoniques, le D^r Desloges (1934 : 739) décrit, lui, cette campagne comme « éminemment morale et sociale [...] [Le comité] s'est proposé de prévenir et de guérir les maladies mentales et nerveuses ; de faciliter le traitement scientifique de ces maladies ; de donner l'attention voulue aux arriérés mentaux et aux arriérés pédagogiques ; de faire l'éducation du public en le renseignant sur l'application de principes favorables à la santé mentale ».

Les psychiatres *canadiens-français* au sein du mouvement d'hygiène mentale conjuguent les facteurs héréditaires et physiologiques aux facteurs psychologiques et environnementaux. D'une part, les théories sur la transmission des tares familiales sont fort populaires durant l'entre-deux-guerres. Les partisans de l'hérédité s'allient au mouvement eugéniste. Mais les psychiatres *franco-catholiques* ont une position conservatrice, thomiste même, sur la question eugénique. Le D^r Desloges (1934 : 740) rappelle que « malthusianisme, stérilisation, euthanasie, n'intéressent guère le Comité d'hygiène mentale de la province de Québec qui s'appuie plutôt sur les lois naturelles et sur la morale chrétienne ». D'autre part, les théories psychopédagogiques et sociologiques influencent les psychiatres et les réformateurs dans la mise en place de programmes de prévention pour diminuer les problèmes sociaux avec, par exemple, les programmes d'éducation à la population et de dépistage des enfants *arriérés* ou *inadaptés* dans les écoles (Perreault, 2009).

Le D^r Barbeau (1934 : 814-815), soulignant les événements récents comme la guerre, l'exode rural, l'industrialisation et l'atmosphère empoisonnée des villes, écrit : « La civilisation a finalement désaxé la biologie et la psychologie de tout le monde. Aliéné signifie étymologiquement étranger à la société. N'est-ce pas pour plusieurs, moins malléables, la société trop versatile qui devient étrangère ? Et tel, qui fût demeuré dans la norme, ailleurs, dès qu'il est le moindrement prédisposé devient en fait psychopathe dans un siècle affolant... » Le discours médical établit un rapport étroit entre les classes défavorisées, leur environnement et la maladie mentale. Plus largement, la question économique se pose certes quant aux coûts d'entretien des malades mentaux à l'hôpital, mais également quant aux coûts sociaux. L'environnement socioéconomique est dès lors perçu comme un facteur aussi déterminant que l'hérédité pour expliquer les maladies de l'esprit. Comme certains se plaisent à le rappeler, la recherche « a examiné la graine sans le terrain ». Le D^r Desloges soutient que la solution passe par l'éducation des enfants, par leur *ségrégation* selon leur type d'intelligence. Le

D^r de Bellefeuille (1934 : 759)⁹, lui, souligne que la campagne d'hygiène mentale « doit nous faire réfléchir : en effet, si on n'a pas préparé l'arrière [*sic*] à gagner sa vie de façon licite, et par des moyens honnêtes, il deviendra fatalement un fardeau pour la société, soit comme pauvre professionnel, soit comme délinquant ou criminel ».

Les psychiatres d'alors ne rejettent pas les explications neurologiques et héréditaires, mais adaptent la nosologie à l'individu et à sa personnalité. Ils sont alors préoccupés par les relations parentales et conjugales, les stades de vie et les rôles sociaux. Ils étudient de plus en plus l'adaptation de l'être humain *biologique* à son environnement *culturel*. Les médecins s'engagent à prévenir, à assister et à traiter non seulement les individus internés dans les hôpitaux, mais tout le corps social. Pour assurer leur légitimité médicale, ils formulent trois conceptions clés (Perreault, 2009) : la compréhension de l'être humain comme un tout, l'adoption d'une conception *génético-dynamique* des troubles mentaux et la reconnaissance de l'influence des facteurs émotionnels dans le développement des maladies mentales.

Deux courants de pensée sont au cœur du mouvement hygiéniste : l'eugénisme et le dépistage précoce des troubles chez les enfants. L'eugénisme a ses thuriféraires un peu partout dans le monde au cours des années 1920 et 1930. Les lois sur la stérilisation, l'euthanasie et le dépistage préconjugal votées dans certains pays et même au Canada montrent bien la popularité de cette science de l'amélioration de la *race*. Mais les psychiatres francophones, influencés par le catholicisme ambiant, n'appuient pas ce courant pourtant populaire dans les pays de confessions protestantes. À quelques exceptions près, ils n'approuveront pas les mesures de contrôle médical visant les personnes au lourd bagage génétique. Les psychiatres québécois insistent plus sur le dépistage des prédispositions morbides par des tests psychologiques développés au début du XX^e siècle.

L'asile accueille non seulement des *idiots*, des *seniles*, des *épileptiques*, mais aussi des déviants sociaux. Ces derniers, les alcooliques, les prostituées, les vagabonds et les syphilitiques, sont, dans les mots du D^r Desloges, de véritables *déchets sociaux*. Selon les médecins de l'époque, ce ne sont ni leur bagage héréditaire ni une quelconque lésion cérébrale qui causent leurs comportements asociaux, scandaleux et mêmes criminels, mais une mauvaise éducation morale. Pour éviter de voir une augmentation de déviants mentaux, l'État met en place des mesures de contrôle social pour éliminer les bastions de « contamination immorale », surtout présents dans les quartiers populaires. Les parents, surtout la mère, seront sensibilisés au fait qu'ils sont responsables des comportements

9. Sur la question du mouvement d'hygiène mentale, de l'éducation et de la pédopsychiatrie, voir T. R. Richardson, 1989.

de leurs enfants. Selon les experts, la famille nucléaire, avec le père pourvoyeur et la mère au foyer, constitue dès lors une sorte de police d'assurance contre les problèmes sociaux.

SOCLE DE LA CAMPAGNE D'HYGIÈNE MENTALE :
18 JUILLET 1931 – 2 FÉVRIER 1932

L'hygiène nerveuse et mentale possède, mesdames et messieurs, une double fonction. Elle scrute les causes et les mécanismes des maux qui, dans son domaine très vaste, assaillent l'Humanité. L'inconnu ne la rebute pas. Elle cherche partout avec un soin, avec une patience infinis [sic]. Et puis, quand la vérité est enfin conquise, elle n'a de cesse qu'elle l'ait transformée, pour les malheureux, en bien-être et en bonheur. C'est une science captivante, c'est une science conquérante. Mieux que toute autre, elle correspond aux deux aspirations les plus profondes de l'âme humaine : la soif de connaître et le besoin d'aimer. – D^r Antonio Barbeau¹⁰

Toutes les conférences radiophoniques sont attachées aux prémisses émises dans la conférence inaugurale du D^r Barbeau du 17 juillet 1931 sur les ondes de CKAC (voir la sous-section intitulée *L'idéal souhaité*). En cohérence parfaite avec toute logique propagandiste, il n'y a aucune rupture épistémologique, ontologique, ontique, sociologique et politique dans l'entièreté du corpus des retranscriptions comptant quatre-vingt-trois pages¹¹. Comme nous le verrons plus loin, seule une allusion du D^r de Bellefeuille à Schopenhauer introduit un paradoxe quant à la garantie présumée que l'asile peut protéger la société saine *des fous et des folles*.

Nous n'exploiterons pas l'entièreté de ce corpus pour la simple et unique raison que nous cherchons à rester au plus proche de la thématique ayant trait *aux troubles mentaux et aux perturbations sociales*. Six conférences sont plus à propos que d'autres. La première est l'incontournable conférence inaugurale du D^r Antonio Barbeau, professeur agrégé à l'Université de Montréal et médecin à l'hôpital de Bordeaux, qui a pour titre *L'hygiène mentale*. La seconde fut choisie à cause de son caractère révélateur de la coalition entre l'hygiène mentale et le milieu scolaire. Elle a pour titre *Une campagne d'hygiène nerveuse et mentale* et est prononcée le 6 octobre 1931 par Victor Doré, président de la Commission des écoles catholiques de la ville de Montréal et aussi vice-président du Comité d'hygiène mentale de la province de Québec. Considérant que l'hérédité est à la base de plusieurs propositions interprétatives en matière de maladies mentales,

10. Il s'agit des dernières phrases prononcées par le D^r Barbeau en conclusion aux treize émissions radiophoniques sur l'hygiène mentale sur les ondes de CKAC le 16 février 1932.

11. Dans l'avant-propos des transcriptions écrites des treize émissions radiophoniques, le D^r A.-H. Desloges, président du Comité d'hygiène mentale de la province de Québec, mentionne que les transcriptions sont accessibles aux personnes qui en feront la demande.

il nous est impossible d'esquiver les questions relatives à l'acquis, à l'hérédité et à la prophylaxie. La troisième conférence, *L'hérédité dans les maladies mentales et nerveuses*, est prononcée le 13 octobre 1931 par le D^r Roma Amyot, neurologue à l'hôpital Notre-Dame. Faisant suite à la conférence du D^r Amyot sur le rôle de l'hérédité dans la constitution des maladies mentales, nous retenons la conférence du révérend père Ceslas Forest, doyen de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal, prononcée le 20 octobre 1931 et intitulée *L'eugénique*. Les deux dernières conférences qui retiennent notre attention sont *L'hygiène mentale pathologique* prononcée le 19 janvier 1932 par le D^r Gaston de Bellefeuille, professeur de psychiatrie à l'Université de Montréal, et, finalement, la conférence du D^r Antonio Barbeau donnée le 2 février 1932, sur *Hygiène mentale et criminalité*, qui s'inscrit dans le droit fil du thème des *perturbations sociales*.

L'IDÉAL SOUHAITÉ

La conférence sur l'hygiène mentale du D^r Barbeau constitue la pierre angulaire sur laquelle les douze autres émissions sont construites. L'hygiène mentale est présentée de la manière suivante : « Il s'agit d'une science qui synthétise les principes épars de la morale, de la sociologie, de la psychologie, de la biologie et de la médecine en vue d'une application immédiate ». La nécessité sociale de promouvoir l'hygiène mentale s'appuie sur un socle où une part importante de la genèse des *maladies mentales* est exogène à l'individu. Pour être plus précis, il est mentionné que les répercussions de la Première Guerre mondiale et les effets de la Grande Dépression des années 1930 ont rendu tous les pays du monde « plus ou moins déséquilibrés », et le Canada, comme l'indique le D^r Barbeau, n'échappe pas à ce constat alarmiste. À ce sujet, il rappelle que « l'humanité doit se ressaisir pour éviter un cataclysme mondial ». La déclaration qui suit illustre bien l'idée de recourir à des sentiments forts, à l'urgence et à la crainte, entre autres, l'une des assises de la propagande : « Tous les individus sont pour le moment plus ou moins anxieux ou déprimés. Nous sommes en face d'une autre folie collective. » La modernité, par le rythme effréné qu'elle impose à ses citoyens, « est la principale cause de la fatigue physique et psychique » qui produit la maladie mentale. Pour contrecarrer cette cause exogène, il faut, comme le rappelle le D^r Barbeau, que l'homme s'insère dans une société bien organisée. Autrement dit, il faut soustraire l'humanité à toute forme de désorganisation en « ramenant l'homme aux principes fondamentaux qui sont à la base de toute société organisée ». Pour atteindre cet idéal, la formule suivante est employée :

Il y aura toujours des déchets dans la société. Les infirmes du cerveau ne disparaîtront jamais, mais l'on peut restreindre considérablement le nombre d'infirmes mentaux si l'humanité veut bien revenir à une vie simple, conforme aux lois naturelles basées sur une saine morale.

Outre les deux causes exogènes que nous venons de citer et les maladies qui sont appréhendées comme étant à l'origine de désordres mentaux¹², il y a «trois grandes pourvoyeuses de troubles nerveux et psychiques»: 1) *l'hérédité pathologique*, 2) *l'éducation viciée* et 3) *l'inadéquation des milieux de vie*. L'hérédité pathologique est sans conteste la cause qui engendre le plus grand intérêt auprès des hygiénistes mentaux car elle est présentée comme une menace constante et directe à l'évolution de la nation et de la *race*. Et c'est pour ce motif que l'eugénisme est rapidement envisagé comme solution ultime pour contraindre, par la loi, des groupes entiers à ne pas se reproduire. Toujours selon le D^r Barbeau, l'éducation viciée, elle, est présentée comme étant la source qui produit des *névropathes*, des *aliénés* et des *délinquants*. Or si l'éducation est bonne, elle produira des personnes équilibrées. Pour qu'elle contribue de manière positive au destin de l'humanité, la *saine* éducation devra être rationnelle et systématique, et prendre à sa charge l'entièreté de la trajectoire de l'enfant dès sa naissance. Tout ce projet de quadrillage s'exécute dès la dispensation de l'enseignement primaire pour s'étendre jusqu'à l'enseignement collégial et universitaire. C'est ainsi que les hygiénistes mentaux insisteront pour réaliser des enquêtes sur les surdoués et les sous-doués, conduire des études sur la psychologie du sujet et déterminer les aptitudes des élèves qui seront appréciées à l'aune de la culture dans laquelle ils baignent. Enfin, l'inadéquation des milieux fait écho aux piètres conditions d'hygiène prévalant tout autant dans les familles qu'à l'école, d'où l'importance d'agir rapidement sur les conditions d'aération, d'éclairage et de mobilier. À l'égard de la criminalité, le D^r Barbeau soutient que cela est lié à un problème d'hygiène mentale. Il faut remarquer que l'on retrouve une forte proportion d'anormaux dans les prisons. Ce même constat est encore relevé aujourd'hui (Kirshner, 2005 ; Jourdan, 2006 ; Arboleda-Florez, 2009). En ce qui concerne les délinquants juvéniles, ils seront dirigés vers une école de réforme où ils pourront faire l'objet d'enquêtes plus poussées afin de distinguer parmi les jeunes incarcérés ceux qui sont *arriérés*. La première émission radiophonique se termine sur cette note éloquente : «L'hygiène mentale est éminemment une des forces capables d'assurer au Canada ce qui constitue en définitive la valeur réelle d'un peuple : la supériorité intellectuelle et morale.»

Très tôt, il faut opérer une séparation entre les enfants normaux et les enfants anormaux. Cette position est soutenue par le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, Victor Doré. Il suffit, comme il le rapporte, d'aller dans les classes et de porter une attention «aux mimiques des élèves pour voir là une source d'inquiétude»: espièglerie, éclats de rire, infraction à la discipline. À l'aube des années 1930, Victor Doré avance que les classes sont composées d'élèves dissemblables. On y trouve des élèves *dociles, confiants*

12. Ces trois maladies sont : l'alcoolisme, les narcomanies [sic] et la syphilis.

et *intelligents*, et d'autres qui sont *timides*, *menteurs* et *paresseux*. Or, afin de rendre les classes semblables, il faut agir tôt pour guérir ceux qui ont des *défauts*. Il favorise des enseignements différenciés fondés sur l'étude des aptitudes des élèves pour être capables de séparer les *anormaux de caractère* des élèves *normaux*. Les résultats des études permettront de créer des filières et de diriger les élèves vers des métiers correspondant à la hauteur de leurs aptitudes : commerce, école technique, Hautes Études et, ultimement, École polytechnique. À ce chapitre, il mentionne que l'école publique « offre un champ incomparable pour l'observation scientifique des arriérés mentaux ». Et sa conclusion s'adresse presque directement à l'État lorsqu'il déclare que l'école peut prendre à sa charge et dans des classes spéciales les *arriérés pédagogiques* et les *anormaux de caractère*, alors que les *faibles d'esprit* relèvent du gouvernement.

À l'égard de l'hérédité liée aux troubles mentaux, le Dr Amyot mise sur la prophylaxie qui, selon lui, devrait être « dirigée vers l'anéantissement des maux qui assaillent l'homme ». Il prend pour exemple les progrès réalisés dans les domaines des maladies infectieuses et des maladies corporelles en général en s'appuyant, entre autres, sur la révolution pasteurienne qui est, dans le domaine de l'hygiène privée, l'un des marqueurs des avancées technoscientifiques (Angers, 1998). Appliquée à la maladie mentale, la prophylaxie détient une valeur supérieure, car elle concerne « la race dans son essor vers la maturité de ses moyens intellectuels » pour trois raisons : premièrement, les maladies du cerveau touchent *l'instrument de la pensée* ; deuxièmement, elles éliminent l'individu de la vie sociale en le plaçant à la charge de la société ; troisièmement, elles engendrent une société parallèle composée d'*êtres étranges et bizarres* en plus d'être une source de problèmes pour les dirigeants de l'État. Une des causes héréditaires qui est à craindre est la syphilis. Elle engendre de façon effrénée de *l'idiotie*¹³, de *l'imbécillité*, de la *débilité mentale* et de *l'épilepsie*, tous des facteurs qui sont à la base de la délinquance juvénile. En bref, les maladies mentales, qu'elles soient acquises ou héréditaires, « affectent directement la croissance de la société ». Et le seul moyen envisageable pour lutter contre la reproduction d'êtres affectés d'aliénation mentale est l'eugénisme, c'est-à-dire l'application,

13. L'idiotie est une expression courante employée dans le domaine sanitaire et un diagnostic psychiatrique jusqu'en 1952. Préjudiciable à plus d'un titre pour les malades et les handicapés, elle fait d'eux des êtres qui suscitent la crainte. Mais c'est particulièrement par les traits morphologiques que les idiots sont décrits même si ce sont leurs facultés intellectuelles qui sont obliérées. Voici quelques déclinaisons empruntées à Comiti (voir la référence complète dans la bibliographie) : « Les idiots sont tous rachitiques [...], épileptiques, paralysés. La tête trop grosse ou trop petite [...]. Les traits de la face sont irréguliers [...] ; les idiots ont les lèvres épaisses, leur bouche entrouverte laisse couler de la salive » (1997 : 49). L'imbécillité et la débilité mentale sont également des diagnostics psychiatriques utilisés jusqu'en 1952. L'épilepsie passe, elle, au cours de l'entre-deux-guerres, dans le domaine de la neurologie.

au Canada, de mesures qui favorisent «l'union d'êtres se rapprochant le plus possible de l'équilibre normal».

L'exposé du père Ceslas Forest est en écho à celui du D^r Amyot. Le religieux cite le cas d'une famille (la famille Yubes) qu'il qualifie de ménage de *débiles mentaux* qui aurait engendré, sur un total de 709 descendants, 313 mendiants, 17 souteneurs et 19 malfaiteurs. Il rapporte, dans la même veine, les travaux du D^r Vervaeck¹⁴ (1926) ayant étudié une lignée de 2 000 personnes pour constater que celle-ci comprenait 197 criminels, 300 mendiants et vagabonds, 440 débiles mentaux, alcooliques ou anormaux, 50 prostitués et 213 *présumés* honnêtes. L'eugénisme, comme le précise le père Forest, naît en Angleterre. Très populaire aux États-Unis, on y trouve des chaires universitaires, des revues et des ligues. La stérilisation, inscrite dans la loi, est implantée dans vingt États américains et elle cible *les fous et les dégénérés*. Le père Forest est, au nom de la morale chrétienne, en désaccord avec la stérilisation et la restriction au mariage. Les arguments invoqués sont les suivants : «les lois scientifiques entourant l'hérédité restent encore enveloppées de mystère», il est aussi difficile de distinguer «les tares mentales transmissibles de celles qui ne le sont pas». Enfin, les classifications scientifiques des *différents anormaux* sont plus théoriques que pratiques. Aux yeux du père Forest, «une loi comme celle de la stérilisation forcée aboutit donc fatalement à l'odieux et à l'arbitraire». Son objection à la stérilisation le conduit à proposer une mesure alternative calquée sur la gestion sociale des lépreux et des déments : *la ségrégation*. Il fait remarquer que certains pays ont mis en place des fermes et des écoles industrielles pour «que les dégénérés échappent à bien des dangers et à bien des souffrances». Mais pour que ce dispositif fonctionne, particulièrement pour les irrécupérables, «ils doivent y entrer jeunes et ne jamais en sortir». Il compare son dispositif à celui de la stérilisation en recourant à cette formule : «La ségrégation fera tout ce que fait la stérilisation et elle le fera sans violer les droits inaliénables de l'individu, sans froisser le sens moral de la communauté.» La position du père Forest est identique à l'égard de la restriction au mariage lorsqu'il déclare : «L'Église n'a jamais fait de la maladie un empêchement au mariage, elle peut toutefois conseiller la continence, elle ne l'impose pas». En appelant aux eugénistes radicaux, il relève que la restriction au mariage peut engendrer la conception d'enfants hors des liens du mariage, ce qui est un péché aux yeux de l'Église. Il se rallie, avec une certaine gêne, à la position de l'Association canadienne de santé publique qui

14. «Directeur du service d'anthropologie pénitentiaire à Bruxelles, auteur de nombreux écrits criminologiques, le D^r Vervaeck est profondément engagé pour la stérilisation des criminels. Ses arguments contiennent, en un raccourci saisissant, toutes les idées eugéniques du temps. Le constat de la "multiplication" des anormaux dégénérés et débiles dans la société, au détriment des "unités sociales saines, vigoureuses, et bien équilibrées" débute l'article.» Source : Kaluszynski, M. (2008). Voir les références bibliographiques.

suggère de mener des examens chez les candidats avant le mariage, mais relève que cette mesure est peut-être «illusoire». Pour que cela fonctionne, il suggère l'instauration d'un «service d'identité judiciaire avec photographie et signalement complet» pour déjouer les manœuvres d'usurpation identitaires. Mais là encore, il émet un doute quant à cette technologie, car «il y a là une violation du secret professionnel».

Au début de son émission radiophonique sur l'hygiène mentale pathologique, le D^r de Bellefeuille, étonnamment, cite Schopenhauer: «Les fous sont des gens que la société met derrière un mur pour faire croire que ceux qui sont de l'autre côté ont leur bon sens.» Il poursuit. Auparavant, les aliénés étaient jetés dans des *loges*, c'est-à-dire «des réduits inhabitables où les *malades* étaient enchaînés et garrottés comme des forçats». Le D^r de Bellefeuille précise que les «loges canadiennes sont moins hostiles à la condition des malades mentaux: elles remplissaient le rôle d'agent de protection où l'aliéné cessait d'être dangereux pour lui comme pour la société». Pour illustrer l'évolution des traitements des aliénés et de leur condition de vie, il donne quelques détails sur l'atmosphère intime de l'hôpital pour aliénés. Lorsqu'on y entre, on voit «des gens calmes dans les ateliers, la cuisine et la buanderie [...] une grande partie du travail est fait par les aliénés, surveillés, bien entendu, par des employés ou des religieuses». Il fait remarquer que lorsqu'on visite un hôpital d'aliénés on est frappé par la quiétude des lieux au point de se demander «si quelque chose ne nous est pas dissimulé». Il explique qu'il n'existe plus, aujourd'hui, de furieux, si ce n'est que «quelques épileptiques ou maniaques», et que la fureur de ceux-ci tombe vite «avec un traitement approprié tel que l'hydrothérapie et le repos au lit». L'émission se termine avec cette déclamation: «Si le calme et la gaieté sont aujourd'hui partout à l'hôpital [...], c'est bien sous l'influence de cette science qui s'appelle l'hygiène mentale.»

En ce qui a trait aux liens entre l'hygiène mentale et la criminalité, le D^r Barbeau rappelle que le *critérium premier* de l'être humain est de fournir à la société «le fruit mûri de ses talents et de son énergie pour qu'il bénéficie en retour des avantages que la collectivité lui procure». Qui est le délinquant ou le criminel dans la société? Comment le reconnaître? À ce chapitre, le D^r Barbeau s'empresse de rapporter qu'il «n'a pas de physionomie particulière» et que c'est pour cette raison qu'il faut, pour le comprendre, *le décomposer en espèces* et, parce qu'il commet des crimes, *il faut s'en débarrasser*. En matière de criminalité, le D^r Barbeau fait cette distinction: «L'aliéné n'est pas un criminel puisqu'il n'est pas responsable, et c'est pour cette raison qu'il faut interner l'aliéné dans un hôpital spécialisé.» Les *délinquants accidentels* sont l'*idiot*, l'*imbécile*, le *délinquant*, le *maniaque*, l'*anxieux*, le *confus* et le *mélancolique*. D'autres êtres humains relèvent directement de la *folie*. Il s'agit «des épileptiques, alcooliques, narcomanes [*sic*], les débiles suggestibles, les pervers

instinctifs et les persécutés». Ces êtres, pour le D^r Barbeau, doivent impérativement être dirigés vers l'école de réforme. Or, comme tous les enfants entreront à l'école, les enquêtes s'attarderont à démontrer ceux qui peuvent y rester et ceux qui doivent la quitter. Les jeunes délinquants iront à l'école de réforme et, par la suite, ils seront dirigés vers les prisons. À la différence des criminels en puissance, les «débiles ne sont pas méchants en général [...] ils sont menteurs, vaniteux, romanesques et par-dessus tout ils sont suggestibles»; ils sont, pour reprendre l'expression du D^r Barbeau, «les têtes de Turcs des vrais criminels, ceux qui tirent les marrons du feu». Les plus à craindre, toujours selon lui, sont ceux qui ont un *raisonnement séduisant*. Ce sont eux qui «complotent, se vengent et tuent». L'émission sur l'hygiène mentale et la criminalité se termine sur ces paroles: «Pour que la société progresse à l'abri du mal, il faut dépister au plus jeune âge, dans les écoles de réforme et dans les industries, et les diriger vers les institutions spécialisées.» Autrement dit, il faut séparer les criminels des aliénés mentaux.

DISCUSSION

Dans la toute première conférence radiophonique du D^r Barbeau, il est fait mention d'événements externes, la Première Guerre mondiale et le krash de 1929, pour expliquer l'accroissement des troubles mentaux. Or ces causes sont par la suite diluées dans le propos des conférenciers, où le sujet *malsain* devient la cible première de la propagande parce qu'il met en péril le progrès de la société. C'est lui, le sujet défectueux, qui mérite toute l'attention, de même que sa progéniture. C'est aussi lui qui est incriminé et blâmé pour les défauts qu'il porte. C'est lui, l'aliéné, qui fait peur, mais de qui on ne devrait rien craindre, car il serait inoffensif, contrairement au criminel. En clôture, le D^r Barbeau mentionne que le délinquant potentiel ou le criminel ne porte pas de traits distinctifs, ce qui n'est pas le cas du *malade mental*. Du point de vue de la représentation, cette mention est étonnante, car ce qui traverse l'imaginaire dans les conférences radiophoniques, c'est bien le visage de l'*arriéré*, sa non-conformité, ses lacunes et les soupçons pesant sur lui, comme sur le criminel.

Les malades du cerveau sont en si grand nombre aujourd'hui que nos institutions ne suffisent plus à les contenir. Diverses causes sont responsables de cette augmentation. Alors qu'autrefois les familles gardaient auprès d'elles un vieux parent que l'âge avait rendu irresponsable, quoique inoffensif, elles se libèrent aujourd'hui de ce fardeau en chargeant l'État du soin de ce dément ou de cette démence sénile. La vie effrénée telle que vécue depuis la guerre, la folie du luxe, du jazz, de la bourse, le krach et la dépression actuelle ont fait éclore des folies sans nombre. — D^r A. H. Desloges, *L'Union médicale du Canada*, tome LXIII, août 1934, n° 8, p. 740.

Le D^r Desloges reviendra deux ans plus tard, en 1934, avec le souci de reparler des causes externes, comme en témoigne l'extrait que nous plaçons

en exergue pour expliquer les motifs qui sont à la base de l'encombrement des hôpitaux d'aliénés. Près de cent ans se sont écoulés entre les déclarations du Comité d'hygiène mentale de la province de Québec et le temps présent. Or qu'en est-il aujourd'hui de ces causes externes? Quelle place occupent-elles dans l'étiologie des affections psychiques? L'économie actuelle est plongée dans une crise mondiale qui s'enracine. En ce qui concerne la guerre, on peut dire qu'elle continue d'agir avec force. Lorsqu'il est question dans le temps présent de troubles mentaux, la crise économique est tout d'abord envisagée comme une contrainte au système de santé (Fleury, 2009). D'autres études, dont le plus récent rapport de l'OMS sur les effets de la crise économique sur la santé, tendent à démontrer l'existence des conséquences frontales et collatérales (chômage et paupérisation) de la crise sur la souffrance psychique (Smith, 2008 ; Uutela, 2010 ; OMS, 2011).

Pour appuyer les thèses hygiénistes, le recours à la science est sans cesse évoqué comme s'il s'agissait d'un sceau de qualité que la discipline apposait sur ces technologies et ses façons de concevoir le monde. Chacun à leur façon, les conférenciers fondent leur argumentaire sur la science et la morale pour justifier la pertinence sociale de l'hygiénisme mental en précisant que leurs plus récentes propositions sont supérieures à celles de leurs prédécesseurs. Le cas de la ségrégation comme adjuvant à la stérilisation des aliénés mentaux est éloquent à ce chapitre. Mais l'édifice se fissure lorsqu'on met en tension ce discours *d'avant-garde* avec la critique qu'Arendt fait « des conditions de vie dégradantes ou des traitements cruels dans les institutions du milieu du XX^e siècle » (Kirshner, 2005 : 303). On voit bien, par cet exemple, que la publicisation, au sens où Habermas l'entend, s'accompagne toujours d'effets qui banalisent, déforment et exagèrent les savoirs (Ellul, 1987). La propagande est sans doute un des modes qui illustrent le mieux ce problème où l'on opère délibérément de la censure en même temps qu'on emprunte à la dramaturgie pour créer une jonction *naturelle* entre la sphère privée et la sphère publique pour à la fois faire peur et donner l'impression d'une cohésion sociale.

CAUSES EXTERNES À LA MALADIE MENTALE ET DIFFÉRENTES FORMES D'INTERVENTION

Pour Hacking (2004-05 : 11)¹⁵, « l'idée de façonner les gens implique que beaucoup d'attributs importants, quasi essentiels, ou définitifs du caractère d'un individu sont le produit de possibilités qui résultent d'un processus historique ». Diverses techniques sont mises en place pour modeler ce corps qu'on souhaite docile, ordonné, civilisé. Il y a notamment l'instruction, l'hygiène publique et mentale,

15. Cette citation provient de l'un des cours donné par Ian Hacking au Collège de France en 2004-2005. Voir les références bibliographiques.

les maisons de réforme, les prisons, l'hôpital psychiatrique. Au XIX^e siècle, avec la théorie de la dégénérescence héréditaire développée par Morel, l'aliéniste s'intéresse à l'étude des stigmates de dégénérescence qui s'accroissent de génération en génération (Dowbiggin, 1993). Cette façon de comprendre l'aliénation mentale n'est pas étrangère aux théories évolutionnistes et eugénistes, thèses qui refont surface dans le temps présent en prenant l'allure d'un *eugénisme positif* (Kaluszynski, 2008).

Le mouvement de réforme sociale de la fin du XIX^e siècle et le mouvement d'hygiène mentale du XX^e siècle proposent des modèles de vie permettant d'éviter certaines maladies. La tempérance à l'alcool et le contrôle de la prostitution, considérée comme un vecteur de la syphilis, sont deux exemples de réformes qui permettraient d'éviter une augmentation des cas d'aliénation mentale. Les psychiatres chercheront, dès les années 1920, à remonter en amont, à sortir de l'asile, investiront le mouvement de prévention en proposant une hygiène de vie adéquate. Les prémisses du mouvement d'hygiène mentale qui influencent les mesures sociales de renforcement des capacités sont difficiles à soutenir, économiquement et scientifiquement, puisqu'elles ne mènent pas à des résultats plus concluants que les traitements physiologiques de la *maladie mentale*. Depuis quarante ans, on assiste à un retour en force de l'association entre les troubles de santé mentale et les causes neurobiologiques. Avec ce modèle explicatif, les malades mentaux se trouvent déresponsabilisés de leurs actes. Au mieux, on doit être compatissant envers ces gestes ; au pire, le processus trop bien connu de stigmatisation et d'inscription de tare honteuse refait de nouveau surface. Il s'agit peut-être également d'une certaine forme d'échec de la prévention des conduites jugées déviantes et d'un retour en force des explications neurobiologiques depuis les années 1970 en regard des troubles de santé mentale.

LA SCIENCE, LE PROGRÈS, LA MÉDECINE

Les enjeux professionnels et scientifiques en psychiatrie expliquent aussi, en partie du moins, le succès du mouvement d'hygiène mentale. La peur, la honte, la crainte et le désir de voir le corps social sain et discipliné influencent les politiques de prévention. C'est sur ce socle établi depuis quelques décennies déjà que ce mouvement trouve sa légitimité. De l'aliénisme, c'est-à-dire la spécialité de l'étranger (*aliénus*) aux autres et à soi-même, la médecine mentale devient psychiatrie, soit la médecine (*iatrus*) de l'esprit (*psyché*). L'historien Charles Rosenberg (1992) soutient avec pertinence que la psychiatrie est née parallèlement au corps médical pour répondre plus à un besoin social qu'à l'expansion des savoirs et des techniques en médecine.

La psychiatrie relève les symptômes associés à des comportements de transgression sociale ou morale. Hacking (2002 : 121) nous rappelle qu'« appeler quelque chose une maladie, et pas seulement une folie, suppose l'existence

d'experts que l'on peut consulter, de professionnels capables de tenter, voire de réussir des cures». La grande difficulté de la recherche en psychiatrie est de lier des comportements antisociaux à des lésions, à des structures cérébrales ou à des gènes défectueux. Souvent d'origine idiopathique, les troubles mentaux ont néanmoins toujours été gérés par des mesures d'exclusion et d'intervention sur le corps. Alors que l'on excluait de la communauté les grands furieux et dangereux aux XVI^e et XVII^e siècles, puis qu'on les enfermait dans des asiles au XVIII^e et au début du XX^e siècle, nous en avons fait peu à peu, avec l'avancée des techniques et des découvertes scientifiques, des sujets dociles à l'aide de substances calmantes ou de traitements physiologiques. Pour Cohen (2001 : 219), il faut d'abord voir le «processus par lesquels des comportements ou des phénomènes posant problème pour les individus ou la société sont définis ou redéfinis en termes médicaux, se voient attribuer des causes médicales, ou sont pris en charge selon des procédures ou des moyens médicaux». Plutôt que de punir, il s'agit de traiter. Devant le recul de la pensée religieuse, la médecine propose des solutions individuelles et technologiques, et traduit ce qu'on appelle une tendance humaniste. Pourtant, bien que la médecine se dise objective, elle n'est pas moins moralisante que d'autres groupes d'intérêts. En justifiant la médicalisation de la déviance pour en diminuer la stigmatisation sociale, la médicalisation change sa définition, mais laisse intacte son évaluation morale. Le contexte sociopolitique joue sur le phénomène et la façon de le médicaliser. À plusieurs reprises, il est fait mention que l'hygiène mentale est le fruit de la science et du progrès, et que le passé, bien que l'on ne puisse le condamner totalement, fut souvent parsemé d'erreurs et de dérives. Or cette mise en garde s'applique-t-elle au temps présent?

DANGÉROSITÉ ET MENACE : GESTION SOCIALE ET MÉDICALE DES CONDUITES DANGEREUSES

Les raisons d'admission en institutions psychiatriques relèvent de critères sociaux comme le stipule la loi québécoise de 1909 à 1950 qui entend admettre les aliénés aux comportements dangereux, antisociaux et scandaleux, et justifier l'internement par mesure thérapeutique, d'assistance ou de sécurité publique ou privée, ou finalement dans le but de protéger l'ordre public (S.R.Q., 1909). Au même moment, la psychiatrie légale se développe rapidement avec le travail du D^r Villeneuve et du D^r Derôme. L'Hôpital pour aliénés criminels de Bordeaux ouvre ses portes en 1926 (Grenier, 1999). Si les comportements criminels sont attribuables à une maladie mentale, les psychiatres doivent trouver les causes pour tenter de guérir les patients, et ainsi de les réhabiliter. Les traitements de choc et la psychochirurgie ne donnent pas les résultats escomptés, et la contention chimique, avec la découverte de la chlorpromazine au début des années 1950, aura tôt fait de devenir la norme en matière d'atténuation des

symptômes de la déviance criminelle. Pierre Janet (Larivière : 1934) disait avec un certain cynisme : « Il arrive toujours une époque [...] où on s'enflamme pour un sujet, qu'on méprise ensuite pour passer à un autre, mais auquel on reviendra. » Kaluszynski (2008) souligne d'ailleurs que le caractère de dangerosité, inscrit dans des lois pénales¹⁶, suggère un retour des thèses eugénistes dans le temps présent.

CONCLUSION

Identifier, reconnaître et séparer les aliénés des criminels, vagabonds et autres indigents, tel fut l'humanisme déclaré de Pinel. En ne reconnaissant pas de conscience éclairée ni de libre-arbitre dans leurs gestes défiant la rationalité et l'ordre social, on met en branle le long processus de médicalisation de la déviance mentale. Mais prendre en charge ces *pauvres créatures de Dieu* nécessite temps, argent, surveillance et soins constants. Ce n'est pas un hasard si on assiste au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle à la diffusion des théories héréditaires des troubles mentaux. Les coûts élevés associés à l'entretien des patients sont le premier argument militant en faveur de l'euthanasie. Aussi, le difficile contrôle de la reproduction des personnes jugées inaptes à concevoir, et stigmatisées comme porteuses d'une tare génétique, justifient les mesures de stérilisation, selon certains médecins de l'époque. Les catholiques seront plus réticents à tenir ce type de discours et, plutôt que d'intervenir sur le corps physique, les psychiatres franco-canadiens intégreront rapidement le mouvement américain d'hygiène mentale qui, pour reprendre leurs termes, est un mouvement éminemment moral et chrétien.

Le mouvement d'hygiène mentale reconnaît que les gens sont façonnés, qu'ils se construisent, transgressent et revendiquent. Intégrer la norme, se soumettre volontairement aux valeurs partagées et unies autour d'un idéal social et, précisons-le, chrétien, tel est le but du mouvement d'hygiène mentale. Cette reconnaissance des facteurs sociaux et individuels dans l'explication de l'aliénation mentale balise et milite en faveur d'une propagande qui touche plusieurs sphères de la vie quotidienne : éducation des enfants, famille, sexualité, mariage, genre, travail et habitudes de vie. À défaut de traiter, de guérir ou d'éliminer les individus déclarés aliénés, la position des experts en psychiatrie sera dorénavant celle qui consiste à *réformer* la société, selon leurs valeurs et leurs conceptions de la norme. Comme ces professionnels sont tributaires des connaissances scientifiques, des enjeux professionnels, des systèmes législatifs et des conditions socioéconomiques, la peur, la crainte et la honte de l'étrange, de l'irrationnel, de l'inquiétant motivent les mesures de mise à l'écart, de traitement et

16. Loi relative à la rétention de sûreté et à la déclaration d'irresponsabilité pénale pour cause de trouble mental du 25 février 2008 (Kaluszynski, 2008).

de prévention des problèmes de santé mentale et, par extension, des problèmes sociaux. Les diverses formes d'intervention et d'exclusion des déviants mentaux apparaissent ici comme des tentatives répétées, critiquées mais souvent oubliées, de gestion et de réponses politiques face aux personnes jugées indésirables. Pour clore, citons Kaluszynski (2008 : 47), qui souligne que « [l]à où les hommes du XIX^e siècle avait pour eux l'innocence scientifique, le balbutiement des découvreurs, les hommes du XXI^e siècle ne pourront pas invoquer l'ignorance, la méconnaissance des effets pervers de mesures qui discriminent et ancrent dans la loi des éléments qui pourront être détournés de leur projet original ».

R É S U M É | A B S T R A C T

L'hygiène mentale est un dispositif qui sert à gérer les populations. Pour y parvenir, on doit mener des enquêtes sur tous les sujets, particulièrement chez les jeunes élèves. C'est là le point d'origine de la discipline qui sépare, traite et, dans la mesure du possible, répare le sujet « défectueux ». Parallèlement, il faut convaincre la nation du bien-fondé de cette discipline et de son œuvre sociale, scientifique et morale. En 1931 et 1932, on assiste à la première campagne médiatique d'hygiène mentale sur les ondes de CKAC. Ce corpus donne un aperçu de la détermination des hygiénistes mentaux dans leurs menées sociales et sanitaires pour que la société progresse à l'abri du mal et de la dangerosité qui s'incarne dans la folie. Ce détour par le passé ouvre la porte à l'analyse du temps présent.

Mental hygiene is a system to manage populations. To do this effectively, studies must be conducted on every category of individual, especially schoolchildren. Such studies are the basis of this discipline that separates, treats and, as much as possible, repairs "defective" subjects. At the same time, the nation must be led to believe in the validity of the discipline, and to acknowledge its social, scientific and moral worth. In 1931 and 1932, the first Canadian mental hygiene media campaign was aired on CKAC. These recordings and documents from the campaign testify to the determination with which mental hygiene specialists conducted their social and health activities, in order that society may progress unthreatened by the evil and danger inherent in madness. This journey back in time opens the door to an analysis of the present.

R É F É R E N C E S B I B L I O G R A P H I Q U E S

- ANGERS, Daniel. 1998. *La promotion de l'hygiène privée : les autorités sanitaires de la province de Québec et la propagande hygiéniste en territoire québécois (1908-1936)*. Mémoire de maîtrise, Département d'histoire et de sciences politiques, Université de Sherbrooke.
- ARBOLEDA-FLOREZ, Julio. 2009. « Les malades mentaux en prison », *World Psychiatry*, 8, 3. www.wpanet.org/uploads/Publications/WPA_Journals/World_Psychiatry/Past_Issues/French/wpa-10-2009-fr.pdf. Page consultée le 12 janvier 2012.
- BARBEAU, Antonio. 1934. « La place d'une technique eugénique en biologie humaine. La stérilisation des inaptes », *L'Union médicale du Canada*, LXIII, 8 : 811-849.

- BASTIEN, Robert et Jean-François LAÉ. 2011. «La pauvreté et la famille par le prisme de l'hygiène publique et de l'instruction : incursion dans des faits d'histoire», *Revue Service social*, 57, 2 : 113-128.
- BRANDS, Orestes M. 1883. *Lessons on the Human Body: Physiology, Hygiene, Narcotics*. Boston, Chicago, New-York, Leach, Shewell & Sandborn.
- BRÉVILLE, Benoît. 2011. «Homosexuels et subversifs», *Manière de voir, Le Monde diplomatique*, 118 : 14-17.
- CELLARD, André. 1997. «L'analyse documentaire», dans POUPART *et al.* *La recherche qualitative, enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal, Gaëtan Morin Éditeur : 251-271.
- COHEN, David. 2001. «La médicalisation», dans Henri DORVIL et Robert MAYER (dir.). *Problèmes sociaux, tome 1, Théories et méthodologies*. Québec, Presses de l'Université du Québec : 217-231.
- COMTE, Vincent-Pierre. 1997. *Histoire sanitaire et sociale*. Paris, PUF.
- COMITÉ D'HYGIÈNE MENTALE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. 1932. Conférences sur l'hygiène mentale données à la radio. Montréal.
- DE BELLEFEUILLE, Gaston. 1934. «L'hygiène mentale au service de la population écolière de la ville de Montréal», *L'Union médicale du Canada*, LXIII, 8 : 752-760.
- DESLOGES, Antoine-Hector. 1934. «Avant-propos», *L'Union médicale du Canada*. Numéro consacré à l'hygiène mentale, LXIII, 8 : 739-742.
- DESROCHES, Joseph-Israël. 1890. *Traité élémentaire d'hygiène privée*. Ouvrage approuvé par le Comité catholique du Conseil de l'instruction publique.
- DOWBIGGIN, Ian R. 1993. *La folie héréditaire ou comment la psychiatrie française s'est constituée en un corps de savoir et de pouvoir dans la seconde moitié du XIX^e siècle*. Paris, E.P.E.L. (traduit de l'anglais, Los Angeles, UCP, 1991).
- ELLUL, Jacques. 1987. «Esquisse sur les idéologies de la science», dans Dominique JANICAUD (dir.). *Les pouvoirs de la science : un siècle de prise de conscience*. Paris, Centre de recherches d'histoire des idées de l'Université de Nice, Librairie philosophique J. Vrin : 111-134.
- ELLUL, Jacques. 1962. *Propagandes*. Paris, Armand Colin.
- FAU-VINCENZI, Véronique. 2011. «Portrait de l'insurgé en malade mental», *Manière de voir, Le Monde diplomatique* : 38-40.
- FLEURY, Marie-Josée. 2009. «Santé mentale en première ligne», *Santé mentale au Québec*, XXXIV, 1 : 19.
- FOUCAULT, Michel. 1975. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, Gallimard.
- GRENIER, Guy. 1999. *Les monstres, les fous et les autres : la folie criminelle au Québec*. Montréal, Trait d'union.
- HACKING, Ian. 2004-2005. *Façonner les gens, cours II : Neuf impératifs des sciences qui classifient les gens. Philosophie et histoire des concepts scientifiques*. Cours donnés au Collège de France. www.college-de-france.fr/default/EN/all/historique/ian_hacking.htm. Page 11, consultée le 5 octobre 2011.
- HACKING, Ian. 2002. *Les fous voyageurs*. Paris, Les empêcheurs de penser en rond / Le Seuil.
- JOURDAN, Virginie. 2006. «Moins cher que l'hôpital, la prison», *Le Monde diplomatique* : 18-19.

- KALUSZYNSKI, Martine. 2008. «Le retour de l'homme dangereux : réflexions sur la notion de dangerosité et ses usages. Champ pénal», *Nouvelle revue internationale de criminologie*, 5 : <http://champpenal.revues.org/6183>. Page consultée le 17 janvier 2012.
- KIRSHNER, Lewis-A. 2005. «Biopolitique et transformation du sujet psychiatrique», dans Jean FURTOS et Christian LAVAL. *La santé mentale en actes : de la clinique au politique*. Paris, Éres : 301-311.
- LACHAPELLE, Séverin. 1891. *For the use of School and Families*. Montréal, Deslauriers & Leblanc.
- LARIVIÈRE, Paul. 1934. «Position actuelle du problème de l'hystérie», *L'Union médicale du Canada*, LXIII, 8 : 862-877.
- MacLENNAN, David. 1987. «Beyond the Asylum: Professionalization and the Mental Hygiene Movement in Canada, 1914-1928», *Canadian Bulletin of Medical History*, 4, 1 : 7-23.
- OMS. 2011. *Impact of Economic crisis on Mental Health*. www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0008/134999/e94837.pdf. Page consultée le 7 janvier 2012.
- PÂQUET, Martin et Jérôme BOIVIN. 2007. «La mesure fait loi. La doctrine de l'hygiène mentale et les tests psychométriques au Québec pendant l'entre-deux-guerres», *Canadian Historical Review*, 88, 1 : 149-179.
- PERREAULT, Isabelle. 2009. *Psychiatrie et ordre social : Analyse des causes d'inter-nement et des diagnostics donnés à Saint-Jean-de-Dieu dans une perspective de genre, 1920-1950*. Thèse de doctorat en histoire, Université d'Ottawa.
- RICHARDSON, Theresa, R. 1989. *The Century of the Child. The Mental Hygiene Movement and Social Policy in the United States and Canada*. New York, State University of New York Press.
- ROSENBERG, Charles E. 1992. *Explaining Epidemics and Other Studies in the History of Medicine*. New York, Cambridge University Press.
- SMITH, Rebecca. 2008. «Financial crisis will hit mental health of the nation, warn Government advisors», *The Daily Telegraph*, 21 octobre. www.telegraph.co.uk/finance/financetopics/financialcrisis/3235790/Financial-crisis-will-hit-mental-health-of-the-nation-warn-Government-advisors.html. Page consultée le 21 décembre 2010.
- UUTELA, Antti. 2010. «Economic crisis and mental health», *Current Opinion in Psychiatry*, 23, 2.
- WILLIAMS, Frankwood, E. 1927. «Mental Hygiene: An Attempt at a Definition», *Mental Hygiene*, dans A. MARCOTTE. «La psychoclinique au service de l'hygiène», 11 : 482, *L'Union médicale du Canada*, mai 1943 : 562-571.